



## COMITE REGIONAL BOURGOGNE FRANCHE COMTE

PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU COMITE REGIONAL BFC

A Chenôve, le 5 mars 2022

**Présents :** Robert Dutronc, Ludovic Baudement, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Mickaël Dumeige, Annie Dutronc, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Jean Pierre Marengi, Christine Maujonnet, Amar Meziani, Christian Perraudin, Sandrine Tarbes, Alain Vorillion Alain, Vorillion Mireille, Robert Maujonnet (Président du CD 58, invité).

**Absents excusés :** Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Christian Berthet (Président du CD 70, invité), Michèle Lega (Présidente de la Commission féminine, invitée).

Le Président Robert Dutronc rappelle rapidement la densité de l'ordre du jour, à cause notamment des CRC et de la révision de leur cahier des charges, puis Alain Vorillion s'adresse à l'assemblée pour lui dire tout son contentement de l'accueillir au siège du CD 21, en souhaitant à tous une fructueuse journée de travail. Il en profite pour annoncer que le CD 21 a proposé sa candidature aux championnats du monde 2024, en la ville de Dijon. Alain, qui représentera Robert Dutronc, indisponible, portera le 24 mars le projet devant le Conseil National, au préalable de sa réunion des 25 et 26 mars.

### **- Le CRC open et féminin :**

Il était question de réviser et mettre à jour le cahier des charges ; article par article, Paulo en présente la version corrigée et réadaptée.

Le cahier des charges ainsi mis à jour est adopté à l'unanimité des 22 voix possibles.

Les rencontres 2022 :

Le Comité de pilotage a procédé au tirage des rencontres et présente les tableaux ; l'assemblée s'entend sur le choix des lieux :

### **Pour le CRC open1 et féminin 1 :**

Autun (8/9 octobre), Dijon ( 22/23 octobre, boulodrome).

### **Pour le CRC open 2A et féminin 2A :**

Valdoie (8/9 octobre, organisé par Rougegoutte), Besançon (22/23 octobre, au Rosemont).

### **Pour le CRC open 2B et féminin 2B :**

Marzy (8/9 octobre), St Florentin (22/23 octobre, boulodrome).

Les horaires des rencontres : 8h30 et 14 h.

Les tableaux des rencontres sont joints au présent PV.

### **Le CRC provençal :**

6 CD engagés en 2022. Manqueront CD70 et CD90.

Les phases finales auront lieu à Besançon, les 17 et 18 septembre, avec 2 groupes de 3 équipes constitués.

Groupe 1 : CD 21, 58, 89.

Groupe 2 : CD 25, 39, 71.

L'équipe vainqueur disputera les phases finales du CNC (14/16 octobre).

Le tableau des rencontres est joint au présent PV.

### **Le CRC vétéran :**

Les phases finales auront lieu à Fenay, les 15 et 16 septembre, avec une répartition en 2 groupes de 4 équipes :

Groupe 1 : CD 39, 58, 71, 90.

Groupe 2 : CD 21, 25, 70, 89.

L'équipe vainqueur disputera les phases finales du CNC (25/28 octobre).

Le tableau des rencontres est joint au présent PV.

Une Commission jeu provençal et une Commission vétérans pourraient être établies, qui contribueraient à la rédaction d'un cahier des charges pour chaque discipline.

### **Le CTFR :**

L'assemblée s'accorde sur sa mise en place dès septembre de cette année. Le montant du budget imparti à la fonction, et supporté par le CR, est désormais évalué à 20000€/an. A l'AG du 4 décembre à Salins les Bains, le vote a permis l'augmentation de 1€ du coût de la licence 2023, ce qui, de toute évidence, au regard du nombre de licences actuelles, ne suffira pas à couvrir le financement. A la prochaine réunion du CR sera posée la question de l'augmentation de 1€ de la licence 2023.

Néanmoins, il apparaît nécessaire que le CR puisse s'appuyer sur l'aide d'un CTFR aux missions multiples : besoin pressant du développement de la pétanque dans notre Région, formation des éducateurs (clubs et écoles), aide aux clubs pour les dossiers de subventions, sport santé, etc.

Pour les démarches de l'installation du CTFR, Robert Dutronc souhaiterait l'assistance de 2 personnes du CR, en plus de Ludovic Baudement. Alain Vorillion et Jean Pierre Marengi se proposent. 22 voix s'expriment : par 0 voix contre et 2 abstentions, l'assemblée accepte.

### **La Commission féminine :**

Elle s'est réunie en visio le 26 janvier.

Aujourd'hui, en l'absence de sa Présidente Michèle Lega, Annie Dutronc présente les travaux développés pour la création d'un Marathon en cette année 2022.

Il aurait pour titre « Trophée Féminin BFC ».

Il serait ouvert à 2 équipes par CD (qualifiées par leur Marathon départemental, ou par un autre moyen pour les CD ne disputant pas de Marathon, excepté par les championnats départementaux).

La date retenue : 27 novembre 2022, à Mâcon.

Il aura lieu systématiquement dans le CD qui accueille le Congrès Régional.

Le CR BFC attribuera une indemnité de 1000€ et prendra en charge les frais de l'arbitre.

Le repas des joueuses sera à leur charge, ou de leur club, ou de leur CD : 18€ maximum, une boisson comprise.

Chaque CD pourrait apporter sa contribution, de manière à récompenser toutes les joueuses (par exemple, cartes cadeaux d'une valeur de 15€ si possible).

Un cahier des charges sera établi.

L'assemblée se prononce : par 1 voix contre et 2 abstentions sur 22 voix, elle valide la mise en place du Trophée Féminin BFC.

### **La Commission jeunes :**

Effectif jeunes à ce jour du 5 mars : 504 jeunes.

	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Total
CD 21	2	7	18	20	47
CD 25	5	10	17	26	58
CD 39	8	11	25	25	69
CD 58	7	14	25	22	68
CD 70	3	10	19	15	47
CD 71	9	26	58	37	130
CD 89	5	15	29	21	70
CD 90	2	2	6	5	15
<b>BFC</b>	<b>41</b>	<b>95</b>	<b>197</b>	<b>171</b>	<b>504</b>

Le CRC jeunes : le rétablir impérativement cette année, après reprise dans chaque CD du CDC. En 2022, principe inchangé, formation d'une équipe au moyen de 2 clubs maximum, avec benjamins/minimes, cadets/juniors.

En phase finale en poules, 1 équipe par CD dans chaque catégorie.

Dates proposées : 24 et 25 septembre, peut-être à Dijon, parallèlement au National doublettes mixtes.

L'équipe vainqueur dans sa catégorie disputera les phases finales du CNC, : 22/24 octobre.

En 2023, les benjamins ne participeront plus, et le CRC se fera par catégorie : minimes, cadets, juniors.

### **Le championnat tripléte jeunes :**

Le dimanche 5 juin à Pontarlier.

5 équipes qualifiées par catégorie au championnat de France.

2 équipes par département qui compte au moins 3 équipes engagées (sinon 1 seule équipe).

16 équipes qualifiées par catégorie, par défaut, attribution d'équipes aux CD comptant le plus de participantes.

Déterminer le mode de la compétition : système swiss ?

Auquel cas, prévoir la rédaction d'un règlement.

### **Le Trophée des pépites :**

La sélection régionale se ferait les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022, basée sur 48 jeunes, issus des sélections départementales obligatoires, avec 6 joueurs par équipe : au moins 1 joueur de chaque catégorie + 1 féminine.

Lieux pressentis : St Florentin ou Pontarlier.

### **Le Marathon jeunes :**

Paulo regrette la disparition du Marathon jeunes : il réitère sa proposition de mettre à disposition le boulodrome de Bans pour relancer ce Marathon, avec le concours de 2 personnes par CD. La date du 11 février 2023 est retenue.

## La trésorerie :

Emilie rapporte un état des comptes satisfaisant, tributaire du nombre de licences et des évènements qui ont pu se tenir en deuxième partie d'année passée.

## Questions diverses :

- Le championnat de France handipétanque : après consultation de la part de la Fédé, Paulo annonce son accord pour présenter la candidature du CD 39 (compétition à Bans) en y associant le Comité Régional pour son soutien. Mais pour l'année 2023.

Pour l'évènement, entrevoir la rédaction d'une convention.

- Les tableaux de bord : lors de l'envoi à la Fédé, penser à mettre en copie systématiquement le Président du CR et le secrétaire. Merci de communiquer vos tableaux de bord 2021.

- Les PV des AG des CD : CD39 et CD58 reçus, le Président attend les retardataires.

- Les réservations hôtelières des championnats de France : Pascal Dugast les a assurées.

- Prochaine réunion du Comité Régional : le Président propose qu'elle ait lieu à Chalon sur Saône, le 16 juillet, à l'occasion du championnat de France Féminin.

Il propose d'accueillir à titre gracieux la délégation du CD 90, privée de la réception du Congrès.

L'assemblée y consent à l'unanimité des 22 voix.

- L'AG du Comité Régional BFC : c'est le CD 71 qui l'accueillera le 3 décembre 2022, le lieu reste à déterminer.

Séance levée à 17h30.

Le Secrétaire Général du CR BFC  
Christian PERRAUDIN



Le Président du CR BFC  
Robert DUTRONC

